



club alpin français  
*Calanques Marseille Cassis*

## REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU

25 février 2010

Présents : Patrice Brod, Maxime d'Aillaud, Jean-Michel Eychenne, Monique Jérôme, Joël Le Breton, Nicole Lusinchi, Rémi Ménager, Jean-Claude Moine, Sylvie Monniaux, Jean-Marc Prudhomme, Alain Rémy, Jean-Paul Resch, Hélène Russo, Frédéric Salen, Hélène Santoni, Jacques Santoni, Christine Sauvaire et Georges Volle.  
Excusées : Isabelle Allemand et Amina Barkouk.

Absent : Alain Ferdinand.

La séance est ouverte à 19h45, sous la présidence de Patrice Brod.

### Rappel de l'ordre du jour

1. Bref compte-rendu de l'A.G de la FFCAM des 30 & 31 janvier 2010 à Grenoble (Patrice),
2. Confirmation (Vote) de l'entrée d'Alain Rémy au Bureau en tant que secrétaire adjoint (Patrice),
3. Avancement dans la mise à jour des adresses électroniques et appel à assistance (Alain),
4. Point sur les adhésions (Joël & Monique),
5. Relance électronique des non-adhérents (Alain),
6. Adhésion du Club à la FFME (Joël),
7. Point sur les demandes de subventions (Joël & Monique),
8. Point sur le matériel et sa traçabilité (Jacques),
9. Permanences du jeudi : le calendrier est vide !!!! (Alain),
10. Randonnée sportive annuelle du 25/04/2010 : constitution de l'équipe organisatrice et premières réunions (Jean Michel & Patrice),
11. Charte du P.N.C. : position du club sur l'interdiction du bivouac nocturne dans les calanques et moyen de l'exprimer (Jacques et Patrice),
12. Questions diverses (expression libre).

**Point 1** : Patrice Brod nous fait un bref compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu fin janvier à Grenoble.

Des tables rondes ont été organisées, en particulier avec pour thème la lutte contre l'hémorragie des adhérents dans les clubs (tendance générale au niveau national) et comment attirer les jeunes, avec quelles activités. Une idée est avancée : pour pallier le manque d'encadrants, en alpinisme par exemple, on pourrait envisager de louer les services d'un guide pour certaines sorties.

Trois motions ont été présentées (la motion proposée conjointement par les clubs du département 13 est arrivée trop tard, donc non présentée) : une qui concerne la réduction de la vitesse autorisée dans les zones de montagne (CAF des Vosges), une autre qui propose que les nuitées dans les refuges CAF soient gratuites pour les participants d'un stage organisé dans le cadre du CAF et enfin une dernière pour le maintien des sentiers historiques.

L'assemblée générale a autorisé la fédération à emprunter un maximum de 3 millions € (avec un taux maximal de 4%) pour construire le nouveau refuge du Goûter.

Le responsable fédéral des activités (Nicolas Raynaud) sera indemnisé par le CAF.

La part fédérale de la cotisation 2011 augmentera (pour un adhérent T1, l'augmentation représentera 0,50€). À cette occasion, Patrice Brod rappelle qu'à la dernière assemblée générale du CAF CMC, il avait été voté une augmentation de 2€ de la part club pour 2011.

La prochaine AG aura lieu en 2011 à Caen (fin janvier, comme d'habitude).

**Point 2** : Alain Rémy a été élu au comité directeur lors de la précédente AG le 28 novembre 2009. Patrice Brod avait organisé fin 2009-début 2010 un sondage d'opinion (par courrier électronique) auprès des membres du comité directeur afin de nommer Alain Rémy secrétaire adjoint (poste resté vacant depuis plus

d'un an). L'avis ayant été favorable, Patrice Brod propose formellement au vote la nomination d'Alain Rémy au bureau en tant que secrétaire adjoint. Jean-Claude Moine fait remarquer que c'est la prochaine assemblée générale qui devra voter pour (ou contre) cette nomination, et en attendant, Alain Rémy occupera le poste de secrétaire adjoint, coopté par le président. Le comité directeur est d'accord avec cette nomination. Après vérification des statuts du club (article 6-3 : « Dans un délai maximum d'un mois après l'assemblée générale annuelle, le comité élit parmi ses membres un bureau. » et article 7 : « Le bureau est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs. Le bureau est élu pour 4 ans. Ses membres sont rééligibles. »), c'est bien le comité directeur qui élit le président et les membres du bureau.

**Point 3** : Alain Rémy, aidé de Jean-Michel Eychenne, a mis à jour la liste des adresses électroniques des adhérents qui l'ont fait connaître. Ils ont en particulier croisé les différentes listes (du fichier centralisé des adhérents et des listes personnelles).

**Point 4** : La situation des adhérents n'est pas bonne : il y avait 192 adhérents en 2008-09, nous en sommes à ce jour à 155.

**Point 5** : Alain Rémy a fait une relance par courrier électronique aux adhérents de l'an dernier qui avaient donné leurs coordonnées électroniques. Monique Jérôme doit encore poster 16 relances écrites auprès d'anciens adhérents sans adresse électronique.

**Point 6** : Depuis plusieurs années, le club est adhérent à la FFME. Cela permet en particulier d'assurer les adhérents du club lorsqu'ils utilisent le mur d'escalade des Saints-Anges. Il reste à payer la cotisation pour cette année ; cela se monte à 110€. Avis favorable du comité directeur, Joël Le Breton va s'en occuper.

**Point 7** : Des demandes de subventions que nous avons faites depuis le début de l'année, seul le CG13 a répondu favorablement, Jeunesse et Sport ne donnera rien, la subvention de la mairie risque de diminuer (le forum Handicap ne fait plus appel à nous), nous avons eu une réponse négative de la région PACA, mais Patrice Brod va essayer de les faire revenir sur leur décision. En bref, les temps risquent d'être durs, la part fixe (loyer, essentiellement) de nos charges ne diminuant pas.

**Point 8** : Les responsables d'activités sont appelés à vérifier le matériel utilisé lors des sorties qu'ils organisent. Il serait bon aussi qu'ils fassent remonter leurs demandes d'achats (avec devis à l'appui, c'est préférable) auprès de Jacques Santoni, et du bureau. Christine Sauvaire et Jean-Michel Eychenne proposent l'achat de talkie-walkie (rechargeables, pas à piles), en particulier pour les sorties rando-escalade.

**Point 9** : Les volontaires manquent pour assurer les permanences du jeudi soir. Alain Rémy a préparé un calendrier que les membres du comité directeur sont invités à remplir en s'inscrivant dans les créneaux disponibles.

**Point 10** : Le brevet du 25 avril sera organisé cette année par Patrice Brod et Jean-Michel Eychenne. Il est fait appel à d'autres volontaires pour aider à cette organisation.

Rémi Ménager confirme la disponibilité de la salle municipale pour le soir.

Le comité directeur approuve l'augmentation du prix de l'inscription : 15€ par participant, 10€ pour les moins de 25 ans.

Isabelle Allemand se chargera d'aller démarcher le Vieux Campeur pour obtenir des cadeaux. Monique Jérôme ira à Alpina, North Face et Expé, Patrice Brod ira à La Montagne.

Jean-Michel Eychenne composera une affiche avec les dessins de Sarah Bossy pour donner aux sponsors.

Il est question aussi de l'achat d'une tente pour l'arrivée du brevet. Plusieurs personnes semblent trouver que cela n'est pas nécessaire, et s'engagent à fournir un abri (tente ou autre) pour les arrivants à Port-Miou (en cas de pluie, ou autres conditions météorologiques désagréables).

Voir l'annexe pour le calendrier de l'organisation.

**Point 11** : Un débat s'organise autour du thème de l'autorisation ou non du bivouac dans les calanques, dans la perspective du prochain parc national. Jusqu'à présent, le bivouac (mais pas le camping !) était toléré, et l'avis général est que cela devrait rester en l'état. L'interdiction de circuler la nuit dans les calanques semble excessive à plusieurs membres du comité directeur.

**Point 12** : Patrice Brod nous informe que la FFCAM nous a transmis l'attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'utilisation de la SAE du Lycée Jean Perrin (utilisation du mur d'escalade du lycée par les adhérents du CAF CMC), ce qui va permettre au club de signer la convention avec l'établissement. La fédération nationale nous encourage à écrire à notre député afin de manifester notre mécontentement à propos de l'amendement déposé à l'assemblée nationale pour « autoriser la circulation sur tout chemin de montagne ». Le comité directeur donne son accord pour que le président signe une telle lettre. Pour information, notre président préféré a été interviewé (par téléphone) par France Bleu Provence ; l'émission a été diffusée dimanche 21 février à 7h15 le matin.

Le prochain comité directeur aura lieu le 15 avril, avec pour ordre du jour « le brevet des calanques ».

Un bureau aura lieu aux Saints-Anges le 25 mars à 19h30 pour faire le point sur l'avancement de l'organisation de la sortie du 25 avril.

La séance est levée à 20h50.

La secrétaire

Le Président

Sylvie Monniaux

Patrice Brod

## Annexe

### Randonnée Sportive Annuelle du CAF.CMC - 13 ème Edition –

Traversée des Calanques par équipes le 25/04/2010

#### Organisation & Planning

Organisateurs :Patrice Brod & Jean Michel Eychenne - 26/02/2010-

\* **Semaine 9 (1/7 Mars) : Communication publicitaire (P.B/JME) et préparation du sujet sur le site** (bulletin d'inscription, règlement, carnet de bord, parcours (le même que les deux dernières années), Frais d'inscription :15 € & 10 € pour les moins de 25 ans) (JME).  
P.B enregistre les équipes (nom de l'équipe, composition, chèque) et JME fait les cartes découvertes éventuelles nécessaires.

\***Semaine 10 (8 /14 Mars) : Maquettes du Diplôme et de l' Affichette Publicitaire** (sponsors, clubs) (JME) et tirages des affichettes (un dizaine) après accord du Bureau .

\***Semaines 11 & 12 (15/28 Mars) :Démarchage des sponsors avec l' affichette (Monique Jérôme** pour Alpina & Expé &North- Face, **Isabelle Allemand** pour Le Vieux campeur et **Patrice** pour la Montagne).

**Réunion du Bureau le 25/03 à 19 h 30' au siège pour, en particulier, faire le point sur le déroulé des choses.**

\***Semaines 13 &14 &15 (29 Mars / 18 Avril) :Appel à volontaires** pour les chauffeurs (12), les contrôleurs(10 + 2 serre-file), le masseur d'arrivée (Jean Louis Angles), le reporter (Alain Remy) et les organisateurs de la soirée à la base nautique municipale de la corniche à Marseille (4 personnes pour gérer le buffet et l'intendance) (JME et P.B avec le tableau qui va bien déjà utilisé en 2009).

**Réunion du Comité Directeur le 15/04/2010 à 19 h 30 ' au siège pour finir de tout mettre au point.**

\***Semaine 16 (19/ 24 Avril) : Edition** des cartes découvertes et des diplômes (JME), **achats** pour l'apéro du samedi 24 (organisateur de la soirée du 25), **achats** des lots supplémentaires (P.B), **composition du buffet par internet** à partir des propositions des adhérents (JME).

\***24 Avril à 18 h 30' au siège du Club : Apéro et commentaires sur la randonnée** du lendemain (membres du Club, organisateurs de la soirée du 25 et toutes les équipes inscrites).

\***25 Avril 2010 : Départ des équipes du siège à 6 h 30'** avec les chauffeurs, départ de la randonnée à 7h, clôture de la randonnée à 17h, début de la soirée à 19 h 15'(apéro, mot du Président, remise des diplômes et des prix, projection du film, buffet, rangement & nettoyage). **Fin de la journée à 22 h 30'**.

\***Semaine 17 :Remerciements (P.B), résultats et photos** sur le site (JME), **remboursements** des frais (Joël), **bilan financier** de l'évènement (Joël & Monique).